

Note sur les systèmes d'élimination des déchets

Le **Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés de la Meuse** a été approuvé le 28 décembre 2003 sous l'égide du Conseil Général de la Meuse.

Ce plan a pour objet :

- De prévenir ou de réduire la production et la nocivité des déchets, notamment en agissant sur la fabrication et sur la distribution des produits,
- D'organiser le transport des déchets et de limiter en distance et en volume,
- De valoriser les déchets par réemploi, recyclage ou toute action visant à obtenir à partir des déchets des matériaux réutilisables ou de l'énergie,
- D'assurer l'information du public sur les effets pour l'environnement et la santé publique des opérations de production et d'élimination des déchets, sous réserve des règles de confidentialité prévues par la loi, ainsi que sur les mesures destinées à en prévenir ou à en compenser les effets préjudiciables.

Par ailleurs, un **Plan de Gestion des déchets du BTP en Meuse** a été approuvé le 18 avril 2005 par le Préfet.

La Communauté de Communes Côtes de Meuse Woèvre a la compétence de collecte et de gestion des ordures ménagères.

1- La collecte des déchets

Dans la commune de Buxières-sous-les-Côtes, le ramassage des ordures ménagères se fait par points de rassemblement des poubelles 1 fois par semaine. La collecte des sacs de tri sélectif est effectuée tous les 15 jours

Une benne à verre en apport volontaire est installée dans chaque village.

La déchetterie la plus proche est située à Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, à 9 km.

2- Le traitement des déchets

Les Ordures Ménagères résiduelles vont sur le centre d'enfouissement avec valorisation du biogaz à Conflans en Jarnisy et sur le centre d'enfouissement avec valorisation également du biogaz à Toul.

Les recyclables vont au centre de tri à Epinal.

La déchetterie :

- les bennes « tout venant » vont vers centre d'enfouissement à Toul
- Toutes les autres bennes et autres sont valorisés (filiale de reprise)
- Les gravats et autres inertes sont stockés sur notre terrain à côté de la déchetterie